

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - Fiche 35 : Services publics locaux

Indicateurs

Points de contact de La poste

Trésoreries

Les établissements éducatifs

La justice

Les services d'incendie et de secours

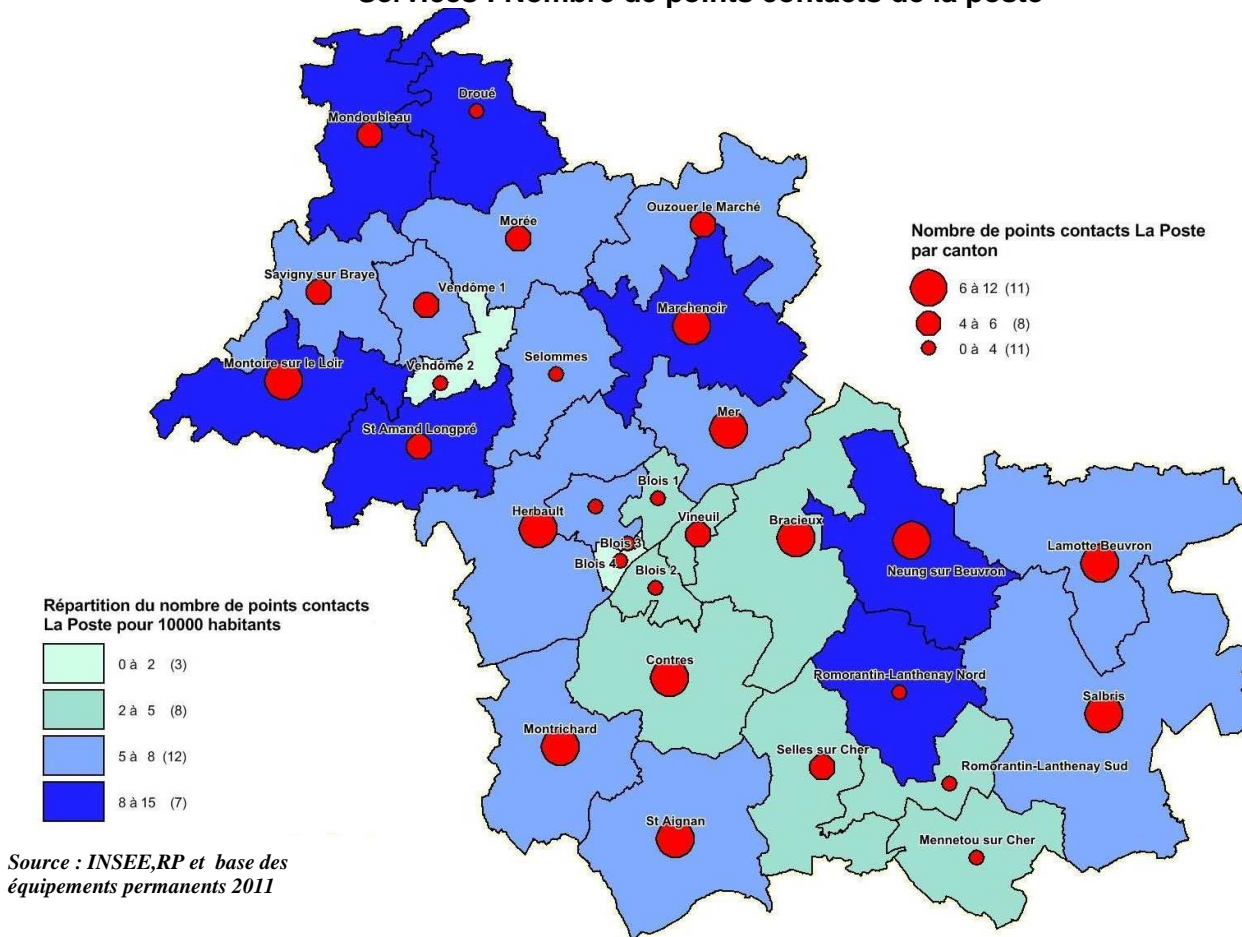
Le Loir-et-Cher, un département bien pourvu en services publics

- En 2009, près d'un quart de la population régionale réside en milieu rural contre 38 % dans les années 60. **Depuis 1999**, dans les départements de l'axe ligérien mais également dans le sud régional, **la population rurale augmente de nouveau**. Cependant un tiers de ces communes rurales pour la plupart isolées et éloignées des pôles ruraux continuent de voir leur population décroître.
- Le département de **Loir-et-Cher est bien pourvu en matière de services de la poste avec 4,73 points contacts pour 10 000 habitants** en 2011 soit 155 points pour le département, nombre identique à 2009. Les points contacts regroupent les bureaux de poste, les relais poste et les agences postales. La **moyenne régionale est de 3,65 points contacts et 2,68 pour la France métropolitaine**. 147 communes comptent au moins un point de contact, soit 50 % des communes, qui regroupent 84 % de la population.
- Pour les services de **trésorerie**, le département est mieux pourvu en milieu urbain que la région ou la moyenne française, par contre les zones rurales le sont moins.
- En matière d'éducation, le département est bien doté en maternelles, écoles élémentaires et collèges.
- Les **tribunaux** sont désormais regroupés à Blois (Tribunal de grande instance, tribunal de commerce et tribunal des prud'hommes). Des **conciliateurs de justice** tiennent cependant des permanences dans 25 villes (cf carte plus loin).
- Si la **population âgée** augmente dans l'ensemble des territoires, la croissance la plus importante (proportionnellement) se situe dans les zones plus rurales. L'adaptation de ces territoires doit passer par une **offre de services et d'équipements adaptés** (services public, services d'aide et de soins, transports en commun...).

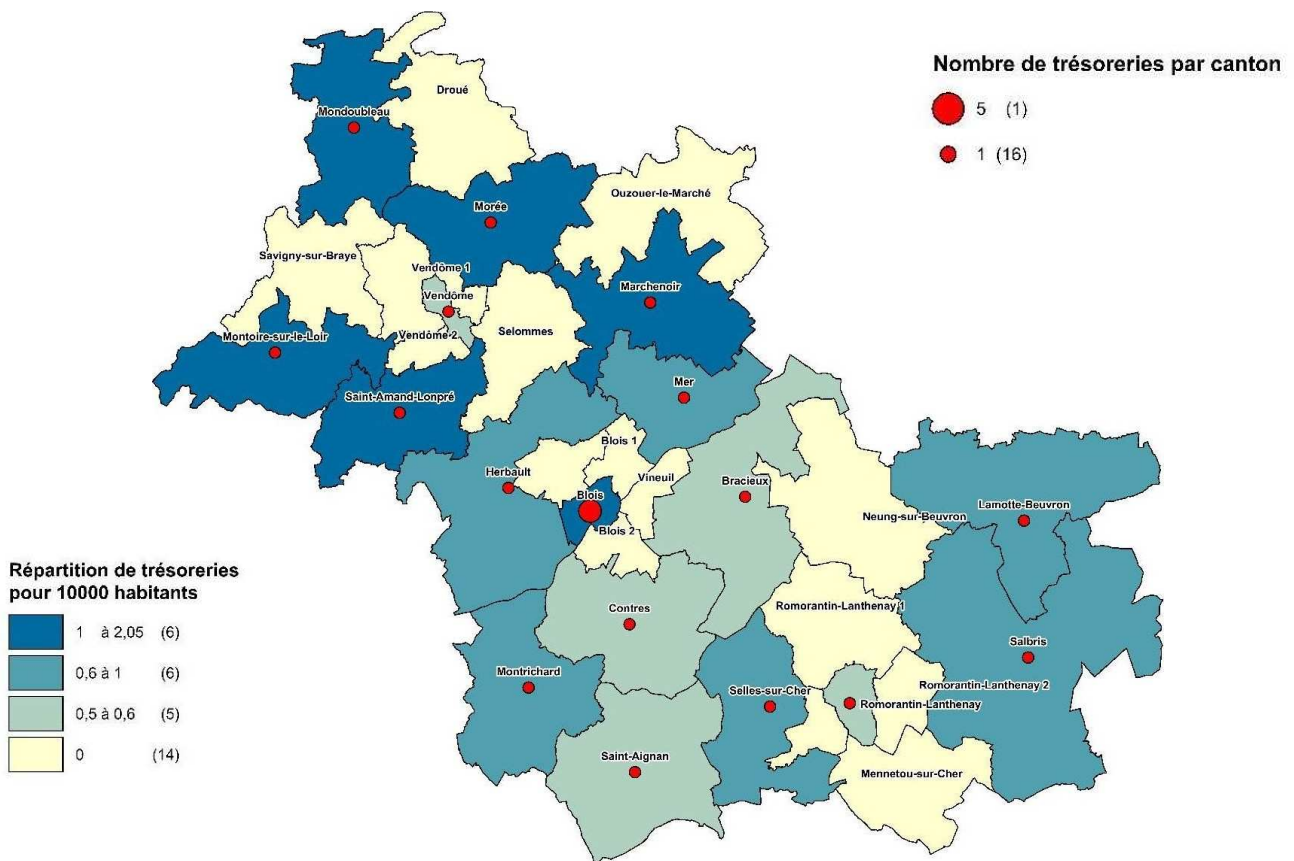
Les services publics, une évolution à venir

- On distingue les services publics qui remplissent une mission de service public définie par la puissance publique et qui réclame une prise en charge (directe ou indirecte) par la collectivité mais une distinction est à faire :
 - les **services publics non marchands** (services régaliens, éducation, santé publique, protection sociale...) dont la compétence relèverait exclusivement de l'État.
 - les services publics marchands, en particulier les services en réseaux (énergie, transport, télécommunication, poste...) dont l'exploitation est ouverte à la concurrence.
 - Les **services privés, associatifs ou à but lucratif, considérés comme de première nécessité** sur un territoire (services à la personne, activités artisanales et commerciales de proximité...). Ces activités ne sont pas ou peu encadrées par la puissance publique.

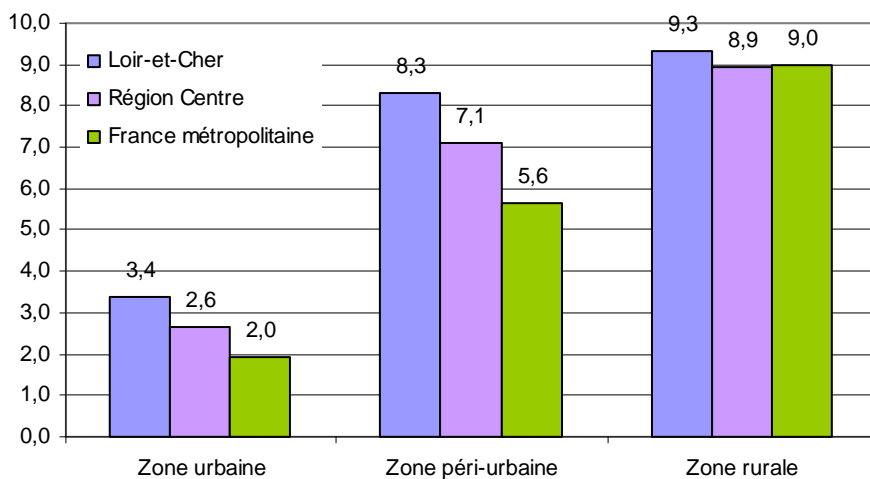
Services : Nombre de points contacts de la poste



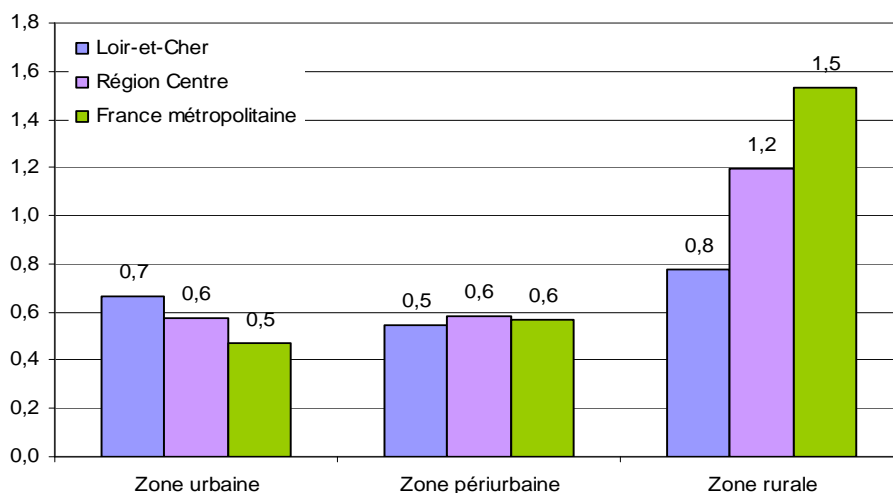
Services : Trésoreries



La poste : Nombre de points contacts pour 10 000 habitants par type de territoire

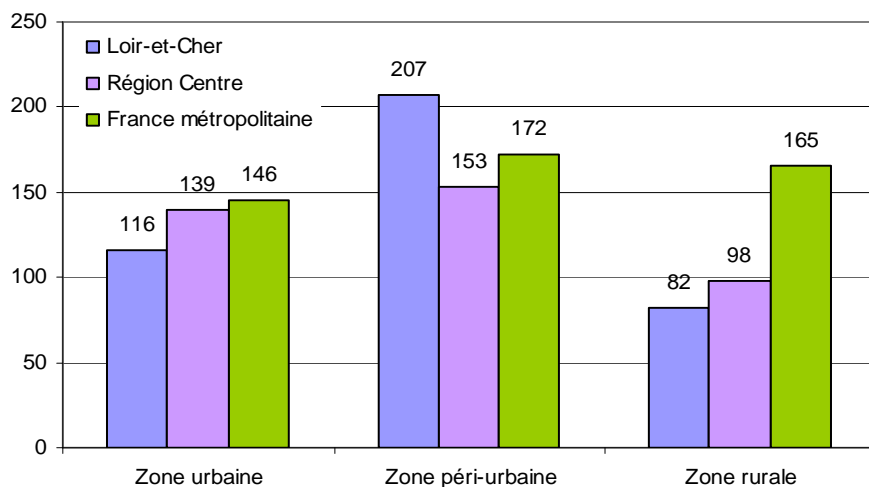


Trésoreries : Nombre d'équipements pour 10 000 habitants par type de territoire



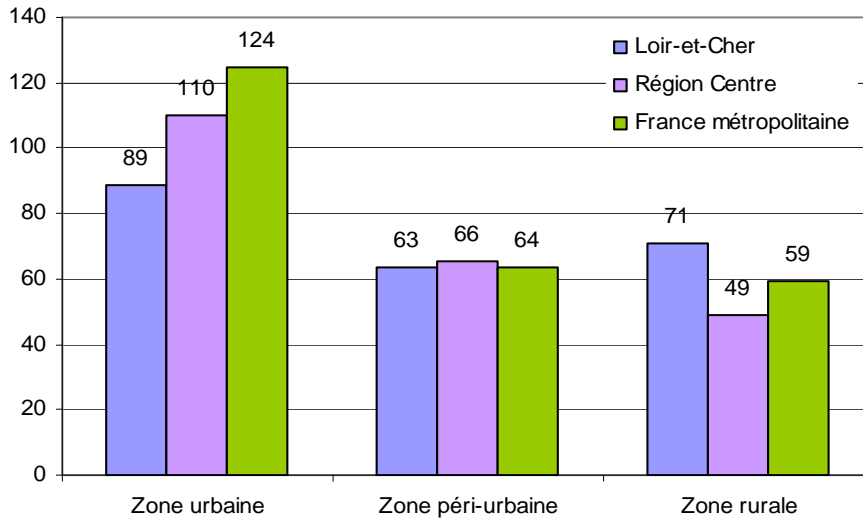
Source : INSEE, base des équipements permanents (BPE) 2011

Maternelles : nombre d'enfants potentiels par équipement



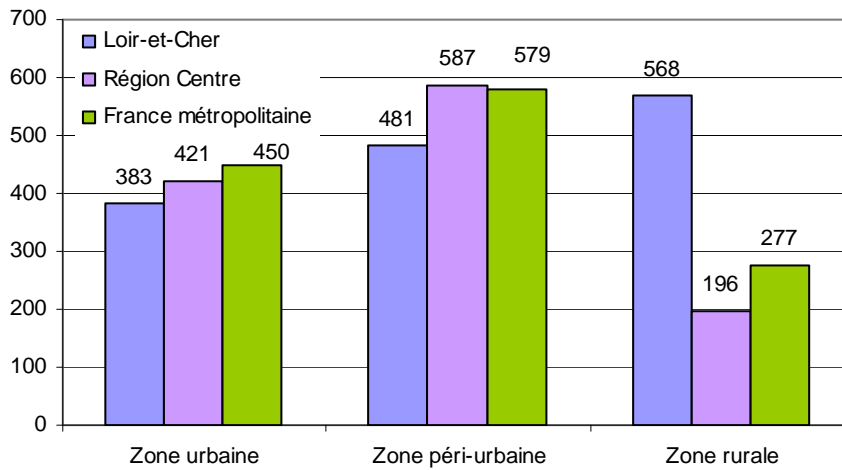
D'après Source INSEE (BPE 2011 et RP2009 Pop 3 à 5 ans)

Écoles élémentaires : nombre d'enfants potentiels par équipement



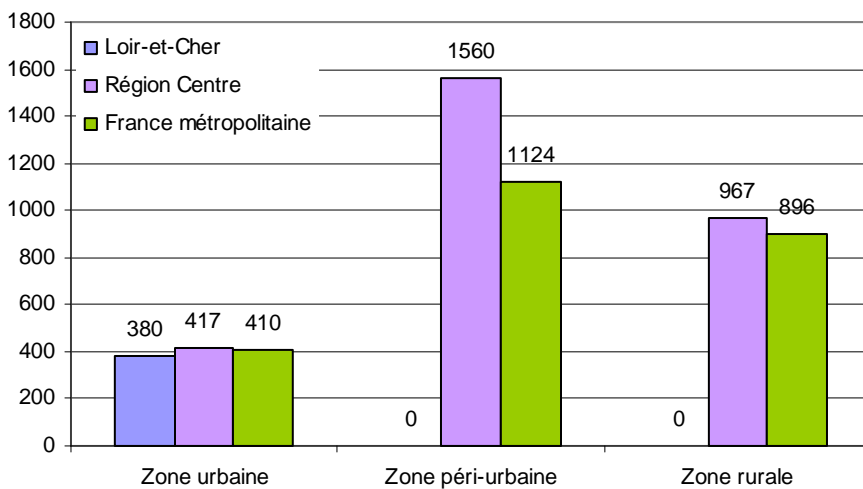
D'après Source INSEE (BPE 2011 et RP2009 Pop 6 à 10 ans)

Collèges : nombre d'enfants potentiels par équipement



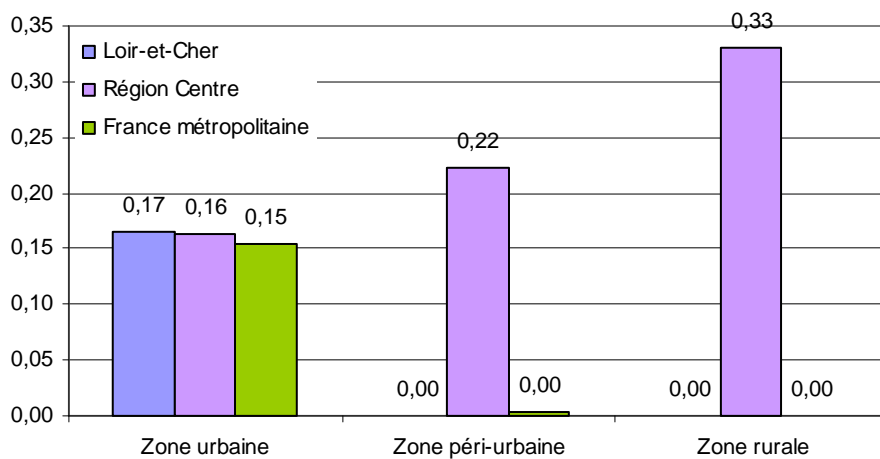
D'après Source INSEE (BPE 2011 et RP2009 Pop 11 à 14 ans)

Lycées : nombre d'enfants potentiels par équipement



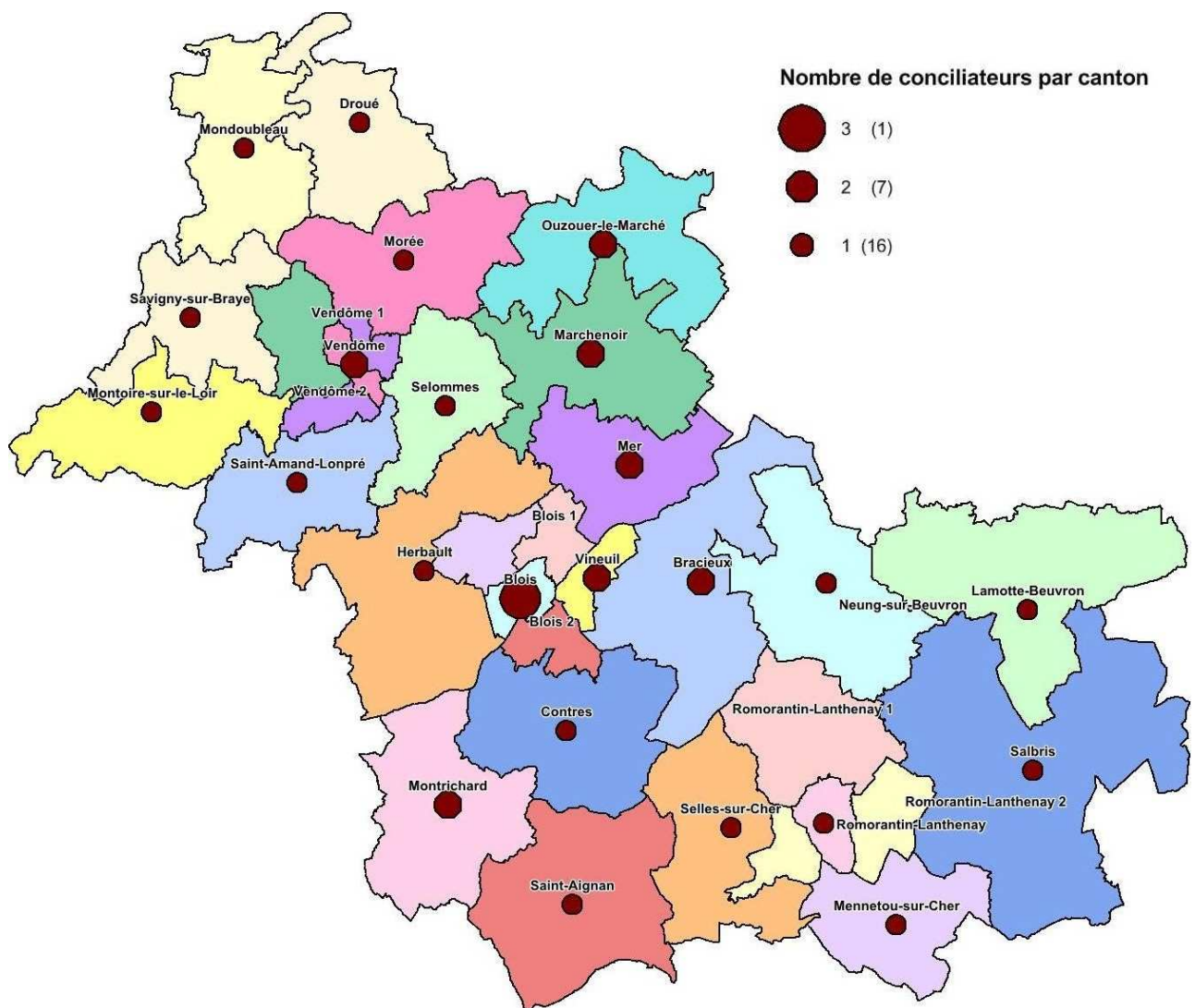
D'après Source INSEE (BPE 2011 et RP2009 Pop 15 à 17 ans)

Justice : nombre d'équipements pour 10 000 habitants



D'après Source INSEE (BPE 2011 et RP2009)

Justice : Les conciliateurs par canton en 2012



D'après Source : Fédération des associations de conciliateurs de justice

Les centres de secours incendie dans le Loir-et-Cher



Centres de Secours Loir-et-Cher

